

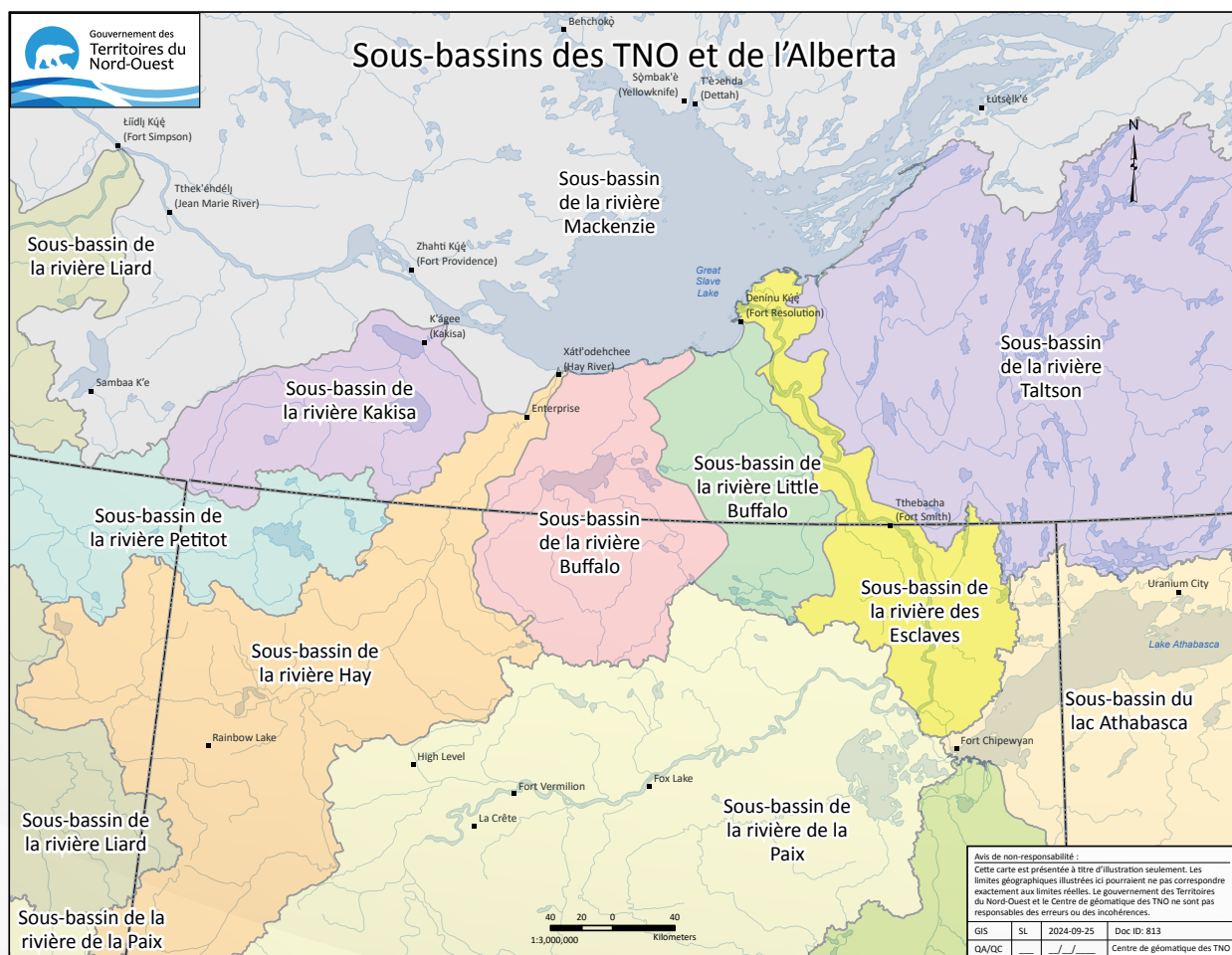
Activités de mise en œuvre en 2021-2022

Entente bilatérale sur la gestion des eaux entre les gouvernements de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest

En 2015, le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) ont signé l'Entente bilatérale sur la gestion des eaux entre le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (l'Entente) afin de gérer de manière concertée les eaux qu'ils partagent. Un comité de gestion bilatéral (le Comité) veille à la mise en œuvre de l'Entente et en rend compte. Ce comité, en collaboration avec des partenaires autochtones, des partenaires fédéraux et des chercheurs associés, poursuit ses efforts pour protéger les écosystèmes aquatiques partagés par l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest.

Le présent rapport donne un aperçu des travaux réalisés entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 mars 2022. Cette période a été difficile pour toutes les parties concernées par la mise en œuvre de l'Entente, en particulier pour les gouvernements autochtones, les organisations autochtones, les collectivités et les membres des collectivités, car la COVID-19 et les restrictions de déplacement qui en ont découlé ont retardé les activités et les projets et réduit la capacité des parties à prendre part aux activités prévues dans le cadre des projets. En outre, les inondations du printemps 2021 ont touché des personnes et des collectivités dans le bassin de la rivière Hay. La situation a fait en sorte qu'il a fallu redéployer des ressources pour répondre à des besoins urgents et immédiats.

Pour obtenir des rapports supplémentaires et des informations générales, veuillez consulter le <https://mrbb.ca/bilateral-water-management-agreements/ab-nt/>.



Gouvernance

■ Classification des plans d'eau

La rivière des Esclaves et la rivière Hay sont des plans d'eau de catégorie 3. Selon l'Entente, la catégorie 3 désigne les plans d'eau qui ont fait ou feront l'objet d'aménagements et qui présentent d'autres facteurs, notamment des conditions ou des tendances connues en matière de qualité de l'eau, de quantité d'eau ou d'écosystème aquatique, des utilisations traditionnelles importantes et d'autres facteurs de stress naturels ou anthropiques. Les rivières de catégorie 3 doivent faire l'objet d'engagements précis visant à évaluer et à suivre l'intégrité écologique de l'écosystème aquatique, notamment par l'établissement de déclencheurs et d'objectifs en matière de qualité de l'eau et de quantité d'eau. Des déclencheurs, des objectifs ou des seuils provisoires ont été établis pour la rivière des Esclaves et la rivière Hay. Les autres plans d'eau de surface partagés par l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest sont de catégorie 1.

En ce qui concerne les zones aquifères transfrontalières, les zones de la rivière Hay et de la rivière des Esclaves ont été reclassées par le Comité en tant que masses d'eau de catégorie 2 en 2019 et en 2020, respectivement.

■ Planification des travaux

Le Comité établit un plan de travail annuel afin de définir les priorités et d'orienter les travaux courants des équipes de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest. Il examine, approuve et met à jour ce plan chaque année, selon les besoins. Les équipes se réunissent régulièrement afin de coordonner leurs activités et d'assurer leur concertation.

Communication et partage d'informations

Le Comité et ses équipes échangent des informations entre eux sur une base régulière. Il peut s'agir d'informations relatives aux activités réglementaires, comme des projets d'aménagement et des travaux de recherche en cours ou proposés, ou encore des résultats des activités de surveillance. Voici un résumé de certains échanges d'informations et de communications qui ont eu lieu en 2021-2022.

■ Suspension de l'échantillonnage de l'eau

L'Entente comporte des dispositions relatives à la surveillance continue de la rivière des Esclaves et de la rivière Hay ainsi qu'à la surveillance d'autres cours d'eau transfrontaliers qui servent de référence pour la gestion bilatérale des eaux. Alors qu'Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) est responsable de la surveillance courante de la rivière des Esclaves et de la rivière Hay, le gouvernement de l'Alberta et ECCC sont responsables de la surveillance plus générale de la région, y compris celle de la rivière de la Paix et de la rivière Athabasca dans le nord de l'Alberta.

En 2020, en raison des restrictions sanitaires liées à la COVID-19, ECCC a dû modifier ses activités de surveillance de la qualité de l'eau dans la rivière des Esclaves et la rivière Hay, ce qui a entraîné une

diminution du nombre d'échantillons prélevés. Cependant, ECCC, le gouvernement de l'Alberta et le GTNO ont collaboré afin de réduire au minimum les perturbations sur les sites transfrontaliers. ECCC a repris ses activités de surveillance en juillet 2022. La surveillance de la qualité de l'eau liée aux activités de réglementation et d'assurance de la conformité n'a pas été affectée par les restrictions liées à la COVID-19.

■ Parc national du Canada Wood Buffalo

Le [*Plan d'action pour protéger le site du patrimoine mondial du parc national Wood Buffalo*](#) (2019), dirigé par le gouvernement du Canada, expose un plan à long terme visant à stabiliser ce site du patrimoine mondial pour les générations futures. Il prévoit notamment la construction d'un ouvrage de régulation des eaux à Dog Camp, dans le delta Paix-Athabasca. Cette structure de régulation des eaux permettra d'apporter davantage d'eau dans le delta Paix-Athabasca en inondant plus régulièrement les zones humides. L'objectif est d'améliorer la santé écologique du delta et de contribuer à restaurer et à soutenir le mode de vie traditionnel des collectivités autochtones de la région. Parallèlement, la structure de régulation des eaux pourrait également avoir une incidence sur les débits, les niveaux d'eau et la vie aquatique de la rivière des Esclaves.

Des représentants du gouvernement de l'Alberta et du GTNO ont assisté à la réunion du groupe de travail sur les débits environnementaux et l'hydrologie du parc national Wood Buffalo en juin 2021 et ont été informés des derniers développements concernant les travaux sur les ouvrages de régulation visant à augmenter les niveaux d'eau dans le delta Paix-Athabasca, les travaux liés aux possibilités de déversements provenant des installations de BC Hydro ainsi que les travaux sur un cadre de référence pour les débits environnementaux et un modèle du delta Paix-Athabasca. Ces mises à jour ont été communiquées au Comité et aux partenaires.

Échanges avec le public

Les rapports produits dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente sont publiés en ligne. Les deux gouvernements disposent d'adresses de courriel générales que le public peut utiliser pour poser des questions ou fournir des renseignements. L'adresse de courriel du GTNO est nwtwaterstrategy@gov.nt.ca, et celle du gouvernement de l'Alberta TransboundaryWaters@gov.ab.ca.

Le GTNO informe le Comité directeur autochtone de la Stratégie de gestion des eaux des TNO des activités de mise en œuvre de l'Entente dans le cadre de réunions régulières et de communications écrites. Le Comité, qui est composé de douze représentants des gouvernements autochtones et des organisations autochtones des TNO, fournit des conseils sur la mise en œuvre de la Stratégie de gestion des eaux des TNO et des ententes sur les eaux transfrontalières du territoire. Le GTNO a également communiqué des informations relatives à la mise en œuvre de l'Entente aux partenaires des TNO lors de l'atelier sur la Stratégie de gestion des eaux des TNO qui a eu lieu en octobre 2021.

En Alberta, le public, les parties concernées, les partenaires gouvernementaux et les collectivités autochtones sont consultés dans les processus d'aménagement du territoire et de planification de la gestion des eaux. Des groupes de travail autochtones participent à l'élaboration, à la mise en œuvre, à la révision et à la modification éventuelle des plans d'aménagement du territoire.

Les représentants de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest fournissent des mises à jour annuelles au Conseil du bassin du Mackenzie, qui sont publiées [en ligne](#).

Connaissances autochtones

Le Comité reconnaît le caractère sacré de l'eau pour les peuples autochtones et son importance dans le maintien de diverses valeurs, diverses pratiques et divers droits issus de traités traditionnels. Les bassins hydrographiques transfrontaliers de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest lient les communautés autochtones depuis des millénaires. Le Comité reconnaît l'importance d'un dialogue et d'une collaboration constants avec les partenaires autochtones dans la mise en œuvre de l'Entente. En collaboration avec les communautés autochtones, le Comité continue d'étudier la manière de favoriser l'intégration et l'application concrètes du savoir traditionnel dans la mise en œuvre de l'Entente.

Les activités mises en œuvre pour faire avancer ce dossier comprennent ce qui suit.

■ Cadre sur le savoir traditionnel

Dans le cadre de l'Entente, un engagement a été pris pour créer un cadre sur le savoir traditionnel dans le but de promouvoir des relations respectueuses et de soutenir l'inclusion et l'application concrètes du savoir traditionnel dans la mise en œuvre de l'Entente (voir l'annexe C2 de l'Entente).

Un groupe de travail sur le savoir traditionnel a été créé en 2018. Il est composé de membres du GTNO, du gouvernement de l'Alberta et des gouvernements et organisations autochtones de la zone géographique couverte par l'Entente. Les membres de ce groupe de travail ont élaboré conjointement un mandat décrivant les rôles et les responsabilités du groupe au regard des objectifs énoncés à l'annexe C de l'Entente. Les travaux du groupe de travail s'appuient sur les recommandations formulées dans le rapport intitulé [*A Review of Traditional Knowledge Frameworks for Bilateral Water Agreement Decision Making*](#) (Examen des cadres sur le savoir traditionnel pour la prise de décision dans le cadre d'un accord bilatéral sur l'eau) publié en mars 2020.

En 2021-2022, le Groupe de travail sur le savoir traditionnel a confié à une tierce partie le mandat de soutenir l'élaboration d'un cadre sur le savoir traditionnel favorisant l'inclusion et l'application concrètes du savoir traditionnel dans la mise en œuvre de l'Entente. Un plan de travail a été élaboré et approuvé et prévoit la création d'un cercle consultatif qui guidera l'élaboration du cadre sur le savoir traditionnel.

■ Projet de surveillance communautaire autochtone de la rivière Kát'odeh/Hay

Depuis 2020, le Comité soutient un projet pilote de surveillance communautaire autochtone du bassin de la rivière Hay (le projet SCA). Ce projet a pour but d'explorer les intérêts et les préoccupations des communautés autochtones et d'établir une collaboration afin de répondre aux questions relatives à la santé de l'écosystème aquatique dans le bassin de la rivière Hay.

Dans le cadre de ce projet, le Comité soutient le projet SCA afin d'utiliser le savoir autochtone et d'établir des indicateurs pertinents sur le plan culturel ainsi que de faire progresser les projets de surveillance communautaire autochtone, y compris les approches de coproduction du savoir. Il réaffirme ainsi l'importance pour les gouvernements autochtones, provincial et territorial de travailler en collaboration afin de donner la priorité au savoir autochtone et de le respecter, tout en tenant compte des pratiques culturelles et de l'autonomie gouvernementale des Autochtones.

La première réunion entre le gouvernement de l'Alberta, le GTNO, les gouvernements autochtones et les organisations autochtones du bassin de la rivière Hay a eu lieu le 7 mai 2021. Quatre autres réunions ont suivi au cours de l'exercice financier. Ces premières réunions ont permis d'établir des relations et de renforcer la confiance entre les partenaires, mais aussi de favoriser le partage d'informations entre les

communautés. L'une des activités proposées comprenait un rassemblement de quatre jours des aînés de la Première Nation des Dénés Tha et de la Première Nation Kátł'odeeche afin de discuter des valeurs traditionnelles et des perspectives traditionnelles sur la santé et l'avenir du bassin de la rivière Hay. Malheureusement, en raison des restrictions sanitaires liées à la pandémie, puis de la crue de la rivière et des inondations, cette réunion ainsi que d'autres activités ont été annulées.

La Première Nation Kátł'odeeche a organisé une réunion des aînés et des cueilleurs en mars 2022 au cours de laquelle des spécialistes locaux du savoir traditionnel ont été engagés pour préparer et animer un atelier de trois jours visant à documenter l'utilisation traditionnelle du Kátłodeé Tsé Tu Yanı́ et à définir les orientations du travail des gardiens dans cette partie du territoire traditionnel de la Première Nation. En plus d'examiner l'utilisation et le savoir traditionnel de la Première Nation Kátł'odeeche concernant le Kátłodeé Tsé Tu Yanı́ et les terres de la Première Nation Kátł'odeeche, cet atelier a également donné lieu à l'élaboration des lignes directrices relatives à la protection du bassin hydrographique de la Première Nation Kátł'odeeche et à la compilation de la terminologie dénée pour le Kátłodeé Tsé Tu Yanı́.

La Première Nation des Dénés Tha a obtenu du financement pour améliorer ses activités de surveillance environnementale de la communauté et a pu acheter des sondes pour surveiller la qualité de l'eau et entreprendre des travaux sur le terrain pendant l'hiver. En outre, des discussions ont été entamées avec tous les partenaires et l'Université de l'Alberta au sujet de la réalisation de travaux axés sur la qualité de l'eau dans le bassin de la rivière Hay.

Qualité de l'eau

La surveillance de la qualité de l'eau fait partie intégrante de la mise en œuvre de l'Entente bilatérale sur la gestion des eaux entre le gouvernement de l'Alberta et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Chaque année, le personnel examine les données sur la qualité de l'eau provenant d'échantillons prélevés dans la rivière des Esclaves et la rivière Hay par ECCC, puis analysés quant à leur concentration en nutriments, en ions majeurs et en métaux.

Dans un premier temps, l'équipe responsable de la qualité de l'eau du Comité compare les données aux seuils provisoires propres à chaque saison et à chaque site, appelés « déclencheurs ». Comme ces déclencheurs sont dérivés des données historiques de chaque cours d'eau, elles sont très précises et permettent de repérer efficacement les résultats inhabituels. Les valeurs suspectes sont ensuite examinées de manière plus approfondie afin que l'on puisse déterminer leur origine et évaluer s'il existe un risque pour les utilisations de l'eau en aval. D'autres mesures peuvent être prises, notamment :

- comparer les valeurs suspectes aux données historiques afin de déterminer si ces concentrations ont déjà été observées auparavant;
- examiner les données sur la qualité de l'eau provenant de sites voisins;
- examiner les données sur la quantité d'eau;
- effectuer des comparaisons avec les lignes directrices disponibles sur la vie aquatique;
- examiner les données afin de dégager des tendances.

Cette analyse fournit des informations pour l'évaluation globale de la qualité de l'eau dans les régions frontalières de la rivière des Esclaves et de la rivière Hay et comprend les prochaines étapes recommandées. L'évaluation des données fait l'objet d'un rapport annuel qui peut être consulté ici : <https://mrbb.ca/category/bwma-reports/ab-nt/>.

■ Substances toxiques, bioaccumulables et persistantes

Chaque année, le personnel du GTNO prélève des échantillons d'eau afin d'analyser les substances reconnues comme toxiques, bioaccumulables, persistantes et principalement d'origine humaine. Bien que ces substances ne soient généralement pas détectées, la surveillance et la communication des résultats sont importantes, car ces informations sont utiles à des fins de comparaison pour d'autres gouvernements ou administrations.

■ Priorisation des paramètres pour l'établissement d'objectifs en matière de qualité de l'eau

En 2021-2022, en collaboration avec l'équipe responsable de la qualité de l'eau du Conseil du bassin du Mackenzie (l'Équipe), le personnel a élaboré une approche normalisée pour la préparation des données et l'évaluation des tendances. Ensuite, l'Équipe appliquera cette méthode pour évaluer les tendances observables dans les données sur les nutriments, les ions majeurs et les métaux tirées des échantillons d'eau prélevés sur les principaux sites de surveillance du bassin du Mackenzie. Il sera ainsi plus facile de déterminer les paramètres qui pourraient justifier l'établissement d'objectifs en matière de qualité de l'eau.

■ Priorisation des hydrocarbures pour l'établissement de déclencheurs en matière de qualité de l'eau

En 2021-2022, le personnel a lancé un projet visant à caractériser les hydrocarbures présents dans la rivière des Esclaves, la rivière Hay, la rivière Liard et la rivière Peel. Le projet a notamment pour but d'établir les concentrations actuelles et de déterminer s'il existe des différences spatiales ou temporelles entre ces quatre cours d'eau transfrontaliers. Il sera ainsi possible de dresser la liste des hydrocarbures qui pourraient justifier l'établissement de déclencheurs sur le plan de la qualité de l'eau.

Quantité d'eau

Les variables climatiques et hydrologiques, telles que les précipitations et la température, font l'objet d'une surveillance par ECCC. Les données sur les débits sont essentielles à la mise en œuvre de l'Entente bilatérale, et chaque année, l'équipe responsable de la quantité d'eau du Comité veille à ce que les principales stations de surveillance des débits transfrontaliers soient prises en compte dans les ententes hydrométriques conclues entre le gouvernement de l'Alberta et le GTNO et ECCC.

Le gouvernement de l'Alberta et le GTNO se sont engagés à établir des objectifs transfrontaliers propres à chaque site pour les plans d'eau de catégorie 3 afin de veiller à ce que les besoins de l'écosystème aquatique soient satisfaits avant que l'eau ne soit prélevée pour des utilisations anthropiques. La quantité restante pour les utilisations anthropiques est appelée « eau disponible » et est partagée à parts égales entre l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest. L'eau disponible comprend l'eau qui peut être prélevée en vertu des permis existants.

La définition des besoins de l'écosystème aquatique, de l'eau disponible et de l'objectif transfrontalier correspondant pour la rivière des Esclaves a été reportée dans l'Entente, car la quantité d'eau utilisée à des fins anthropiques est très faible par rapport à la quantité qui s'écoule à la frontière entre l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest. Si certains changements particuliers surviennent dans le débit d'eau et l'utilisation de celle-ci, le Comité doit prendre des mesures supplémentaires ou rendre une décision. Ces déclencheurs font l'objet d'un suivi et d'un rapport annuel.

Une quantité provisoire d'eau pour l'écosystème et d'eau disponible ainsi qu'un objectif transfrontalier correspondant ont été fixés pour la rivière Hay. La quantité provisoire d'eau pour l'écosystème est supérieure à celle qui est probablement nécessaire pour les besoins de l'écosystème. Si certaines conditions particulières sont réunies, le Comité prendra des mesures supplémentaires ou rendra une décision. Ces déclencheurs sont suivis et font l'objet d'un rapport annuel.

Deux principaux types de données sont nécessaires pour évaluer la quantité d'eau : les données sur la répartition et l'utilisation de l'eau provenant du programme réglementaire du gouvernement de l'Alberta et les données sur les débits environnementaux. L'équipe de soutien du Comité responsable de la quantité d'eau utilise ces données pour évaluer les conditions et les déclencheurs provisoires.

Les évaluations, qui sont publiées dès qu'elles sont terminées, peuvent être consultées ici : <https://mrbb.ca/category/bwma-reports/ab-nt/>.

Biologie

Les changements dans la qualité de l'eau et la quantité d'eau peuvent avoir une incidence sur les organismes vivants qui ont besoin d'un milieu aquatique sain pour vivre. Pour les cours d'eau de catégorie 3, comme la rivière des Esclaves et la rivière Hay, l'Entente établit des lignes directrices pour la surveillance des indicateurs biologiques. Les indicateurs biologiques sont des organismes vivants, comme les macroinvertébrés benthiques (vers d'eau, escargots, moules et insectes) et les poissons, que nous pouvons surveiller pour évaluer la santé de l'écosystème aquatique. Les macroinvertébrés benthiques et les poissons sont sensibles aux changements dans la qualité de l'eau et la quantité d'eau. Si les macroinvertébrés benthiques et les poissons sont en bonne santé, c'est la preuve que l'écosystème aquatique est sain.

L'équipe responsable de la biologie travaille actuellement à l'élaboration de déclencheurs pour la surveillance des macroinvertébrés benthiques et des poissons. Les déclencheurs biologiques fonctionneraient de la même manière que les déclencheurs liés à la qualité de l'eau. Cependant, avant la mise en œuvre de l'Entente, il n'existait aucune donnée historique ou seulement des données limitées pouvant être utilisées pour élaborer des déclencheurs biologiques.

Pour plus d'informations et pour consulter les résultats de ces programmes de surveillance biologique, consultez le <https://mrbb.ca/category/bwma-reports/ab-nt/>. L'analyse biologique pour le présent exercice financier n'est pas encore terminée et sera publiée sur le site Web dès qu'elle sera achevée.

Les activités de mise en œuvre en 2021 comprenaient ce qui suit.

■ Surveillance des poissons de grande taille

En 2021, l'équipe a procédé à la surveillance des poissons dans la rivière de la Paix, à Peace Point, et dans la rivière des Esclaves, à Fort Smith et près de Fort Resolution. Les espèces surveillées étaient le corégone, le doré jaune, le grand brochet, la lotte et le meunier à long nez, qui ont été choisies en fonction des commentaires des pêcheurs et parce qu'il existe des données historiques pouvant être utilisées à des fins de comparaison.

Les données recueillies comprennent des informations sur la santé des poissons et les contaminants, telles que :

- l'indice de l'état physique, la taille du foie, la taille des gonades, l'âge et la taille par rapport à l'âge;
- les métaux tels que le mercure présent dans les muscles;
- les composés tels que les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) présents dans la bile et les muscles qui pourraient être liés à l'exploitation pétrolière et gazière ou aux feux de forêt;
- les composés liés à l'industrie des pâtes et papiers tels que les dioxines et les furannes présents dans les muscles.

Les échantillons ont été analysés dans le cadre de partenariats avec l'Université de Calgary, l'Université Wilfrid Laurier et l'Université de la Saskatchewan.

Une fois terminé, le rapport sur ces données comprendra une comparaison des nouveaux résultats avec les données historiques, telles que celles du Programme de surveillance de la qualité de l'environnement de la rivière des Esclaves des années 1990 et du Programme de surveillance des effets environnementaux dans le bassin de la rivière des Esclaves des années 2010.

■ Surveillance des macroinvertébrés

Les macroinvertébrés benthiques de la rivière des Esclaves ont fait l'objet d'une campagne de surveillance en septembre 2021, soit la 5^e année du programme. Malheureusement, aucune campagne de surveillance de la rivière Hay n'a pas pu être effectuée en 2021 en raison des niveaux d'eau élevés et des restrictions de santé publique liées à la COVID-19.

Les macroinvertébrés ont été échantillonnés en partenariat avec l'Université du Nouveau-Brunswick et la Première Nation de Smith's Landing pour la rivière des Esclaves et la Première Nation Kát'odeeche pour la rivière Hay.

Eaux souterraines

L'Entente stipule que les eaux souterraines transfrontalières entre l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest doivent être protégées contre la pollution et partagées équitablement. Les eaux souterraines sont plus difficiles à localiser et à évaluer que les eaux de surface. Le Comité, avec l'aide des scientifiques spécialisés dans les eaux souterraines de l'Alberta Geological Survey, du gouvernement de l'Alberta et du GTNO, œuvre à mieux connaître l'emplacement, la qualité et la quantité des eaux souterraines partagées.

■ Identification et cartographie des aquifères

Les aquifères des régions transfrontalières de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest sont pour la plupart inconnus. En 2020, le Comité, en collaboration avec Alberta Environment and Parks et l'Alberta Geological Survey, a publié le rapport intitulé [*State of Subsurface Knowledge to Support Aquifer Mapping Across the Alberta-Northwest Territory Border*](#) (État des connaissances de la subsurface pour soutenir la cartographie des aquifères le long de la frontière entre l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest). Ce rapport résume l'état des connaissances et des informations disponibles sur le sous-sol pour soutenir la cartographie des aquifères situés à la frontière entre l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, y compris les lacunes dans les connaissances et les recommandations pour d'éventuels travaux. La production de ce rapport constituait la première phase d'un projet pluriannuel qui permettra de délimiter et de caractériser les aquifères partagés entre l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest.

La deuxième phase du projet, qui consistait à effectuer un échantillonnage isotrope, devait débuter en 2021. Malheureusement, en raison de l'absence de périodes de faible débit dans la rivière Hay pour effectuer l'échantillonnage et des restrictions de déplacement liées à la COVID-19, ces travaux ont été reportés à l'année suivante.

Recherches et études en collaboration

Pour mettre en œuvre les engagements pris dans l'Entente, il faut acquérir plus de connaissances sur l'écosystème aquatique des eaux partagées et sur les effets du changement climatique. Dans le cadre de l'Entente, le Comité peut mener des projets de recherche en collaboration avec d'autres parties, lesquels projets peuvent comprendre l'examen et l'évaluation des données et des informations disponibles ou la collecte de nouvelles données lorsque cela est nécessaire pour appuyer la mise en œuvre des engagements pris.

■ Dégel du pergélisol et répercussions sur la quantité d'eau et sur la qualité de l'eau dans les bassins transfrontaliers de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest

Dans le cadre de travaux antérieurs, le pergélisol a été reconnu comme étant un domaine où il existe des lacunes dans les connaissances pour l'évaluation des eaux souterraines dans les régions transfrontalières de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest (TNO). Le rapport intitulé *Permafrost Characterization and Impacts of Thaw on Water Quantity and Quality in Alberta-NWT Transboundary Basins* (Caractérisation du pergélisol et effets du dégel sur la quantité et la qualité de l'eau dans les bassins transfrontaliers de l'Alberta et des TNO) a été déposé. Il passe en revue les travaux sur le pergélisol et l'hydrologie réalisés dans les régions transfrontalières de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest et présente les impacts potentiels du changement climatique et du dégel du pergélisol sur la qualité des eaux de surface et souterraines et sur leur quantité. Ces informations contribueront à améliorer les connaissances à l'égard des aquifères et de la dynamique des eaux souterraines dans les régions transfrontalières.

Parmi les autres travaux réalisés, citons le choix d'un site et l'installation d'un débitmètre dans une zone qui draine des tourbières en pergélisol afin d'étudier les liens potentiels entre le dégel du pergélisol et l'évolution des débits des cours d'eau.

Conclusion et prochaines étapes

Le gouvernement de l'Alberta et le GTNO ont collaboré en 2021-2022 afin d'améliorer leurs connaissances sur l'écosystème aquatique et de protéger leurs eaux communes. Une fois terminés, des rapports distincts seront publiés en ligne afin de présenter les résultats des campagnes de surveillance de la qualité de l'eau, de la quantité d'eau et de la biodiversité pour l'année 2021-2022. Ces rapports seront disponibles sur le site Web du Conseil du bassin du Mackenzie et sur les sites Web respectifs des gouvernements.

Afin de poursuivre la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre de l'Entente, le Comité prévoit :

- continuer à approfondir ses connaissances et à combler les lacunes concernant les eaux souterraines dans la région de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest;
- recueillir des informations supplémentaires sur l'écosystème aquatique de la rivière des Esclaves, notamment sur les poissons et les invertébrés benthiques;
- mener des campagnes supplémentaires de surveillance de la qualité de l'eau dans le bassin de la rivière Hay et continuer à soutenir l'élaboration d'un programme de surveillance communautaire autochtone de la rivière Hay avec la Première Nation Kát'odeeche et la Première Nation des Dénés Tha';
- travailler avec le Cercle consultatif sur le savoir traditionnel afin d'élaborer un cadre permettant d'intégrer de manière concrète le savoir autochtone dans la mise en œuvre de l'Entente.

Le Comité compte poursuivre sa collaboration et ses efforts afin de respecter les engagements pris dans le cadre de l'Entente et de maintenir l'esprit dans lequel elle a été signée.